

364 Toitures plates

000 Conditions générales

. Domaine individuel (fenêtre de réserve): seul endroit où l'introduction d'un article modifié ou ajouté par l'utilisateur est autorisée. Les articles personnalisés sont reconnaissables à la lettre "R" précédant leur numéro.
 . Descriptif abrégé: descriptif dans lequel seules les
 2 premières lignes des remarques préliminaires, des articles principaux et des sous-articles fermés sont reprises. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi.

.100 Descriptif abrégé: le texte complet CAN 364F/2017 fait foi

01 Toitures plates (V'24)

.200 02 Les indications relatives aux conditions de rémunération et aux règles de métré ainsi que les définitions des termes techniques utilisés se trouvent dans le sous-paragraphes de réserve 090. Elles ne sont pas reprises du CAN mais sont spécifiques à l'ouvrage projeté.

900 Couches de protection, couches d'usure, couches végétales

Le sous-art. 000.200 indique quelles sont les conditions de rémunération, règles de métré et définitions à prendre en considération.

940 Végétalisation extensive

948 Végétalisation de toiture, y compris arrosage 1x. Les arrosages suivants doivent faire l'objet d'un contrat d'entretien.

.200 Semis hydraulique.

.281 01 Ensemencement par semis hydraulique sur substrat extensif, avec mélange de graines adapté à l'usage et l'emplacement, conditionneur de sol actif en plus d'additifs et de substances d'hydromulching favorisant la germination et la croissance. Exécution en une passe. Semence Type ...
 Quantité de semence 10 g/m2.
 Begrünungen Hunn AG
 Pilatusstrasse 14
 CH-5630 Muri AG
 Tel. 056 664 22 25
 info@begruenungen-hunn.ch
 www.begruenungen-hunn.ch



A 0.000 m² A

948.300 Autres types de semis.

- .381 01 Ensemencement par semis hydraulique sur substrat extensif, avec mélange de graines adapté à l'usage et l'emplacement, conditionneur de sol actif en plus d'additifs et de substances d'hydromulching favorisant la germination et la croissance. Recouvrement des surfaces ensemencées avec env. 100 g/m2 d'hydromulching purement organique, constitué de fibres végétales finement broyées ainsi que d'additifs et de substances d'agrégation à base d'algues. Exécution en deux passes.

02 Semence Type ...
 Quantité de semence 10 g/m2.
 Begrünungen Hunn AG
 Pilatusstrasse 14
 CH-5630 Muri AG
 Tel. 056 664 22 25
 info@begrueunungen-hunn.ch
 www.begrueunungen-hunn.ch

A 0.000 m² A

TOTAL 900 Couches de protection, couches d'usure, couches végétales

TOTAL 364 Toitures plates

Total